



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 17 JUIN 2021

Procès-Verbal N° 09

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Jean-Marc ANSELMY, Michel BELET, Damien BONNAL, Bernard BORG, André DALMON, Joris DANGLES, Lilian FABRE, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Karine MAZET-HORTELANO, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Vincent REGIS, Claude ROUX, Laurent TREMOLET.

INVITES : Michel PERET, Benoît ROUTHE.

ABSENTS EXCUSES : Christelle ABAD, Alexandre BIROT, Géraldine BOURDONCLE, Didier CAMPREDON, Philippe MEINNIER.

La réunion qui se tient en visioconférence est ouverte par Pierre BOURDET à 20H30.

.....
Le Procès-Verbal N° 8 de la réunion du 7 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.
.....

1. LA NOUVELLE PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS

Grégory PASSENEAU et André DALMON informent le CODIR de l'avancée des travaux de la Commission.

Une liste des clubs accédant a été dressée.

Une interrogation existe sur le nombre de Clubs en D1 (12 ou 13) à la suite de la demande du club de SAINT GEORGES DE LUZENCON d'être rétrogradé de R3.

Une visio-conférence est prévue avec la LOZERE sur les questions autour de l'arbitrage.

Le calendrier est fixé comme suit:

- Avant le 5 juillet 2021, inscription des Clubs de la D1 à D4 (pour la D5, les décisions seront prises ultérieurement en fonction des engagements)
- 19 juillet 2021 : Décisions sur la composition des Poules.
- 28 juillet 2021 : Présentation des Poules aux Clubs.

Le Comité Directeur valide le principe de l'organisation de Finales pour les D2, D3, D4 et D5 selon des modalités (qui organise ? quel terrain ? Finales D2, D3 et D4 sur le même terrain et le même jour ? Challenge pour la D5 ?) qui restent à déterminer.

Un bilan sera tiré la première année aux fins d'évaluer s'il y a lieu de poursuivre ou interrompre l'organisation de ces finales.

2. LE DOUBLE SURCLASSEMENT DES U 17 GARCONS ET FILLES

Ce double surclassement, proscrit dans l'AVEYRON est admis en LOZERE.

Une harmonisation est indispensable.

Il est proposé de limiter le double surclassement (1 ou 2 joueurs) à titre dérogatoire sur demande du club acceptée par le Comité Directeur.

Si aucun accord n'intervient entre la LOZERE et l'AVEYRON, les Règlements de la Ligue seront appliqués.

3. LES COMPETITIONS DE JEUNES

Une nouvelle organisation va se mettre en place sur la base de la notion de Territoire à laquelle participeront l'AVEYRON et le TARN.

Le TARN ET GARONNE, qui avait accepté de participer, devrait finalement se retirer.

4. LES RESSOURCES HUMAINES

La Commission s'est réunie le 15 juin 2021 en présence de Johanna TOK du cabinet ALBOUY Associés Consults et des salariés du DAF.

Un Compte Epargne Temps a été mis en place en faveur des salariés et en concertation avec eux.

Un point a été fait sur la situation de chaque salarié.

Grâce à la présence de Luckian OLIER, le siège du DAF ne devrait pas fermer cet été, à l'exception peut-être d'une semaine fin juillet.

5. L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2021

L'Ordre du Jour est défini comme suit :

- 19 heures 15 : accueil par Madame CAYLA maire de SEBAZAC et Marc GUITARD, président du club de SEBAZAC.
- 19 heures » 30 assemblée générale ordinaire
 - Approbation PV Assemblée Générale d'hiver
 - Allocution de Pierre BOURDET, Président du DAF
- 19 heures 45 assemblée générale extraordinaire
 - Présentation par Michel PERET des nouveaux Statuts
- 20 heures : Reprise Assemblée Générale Ordinaire
 - Rapport moral du secrétaire général, Jean Marc ANSELM I
 - Présentation du budget prévisionnel
 - Evolution des Championnats Jeunes et Seniors, Grégory PASSENEAU
 - Partie sportive, Gilles BOSCUS
 - Les nouveaux Règlements, Michel PERET

- Le partenariat Patrick MARITAN, un partenaire (concession VW)
- Allocutions des personnalités invitées
- Remise des récompenses et clôture.

6. LES POINTS DIVERS

Le Comité Directeur valide les propositions de labellisation retenues par Laurent BARNABE (cf. ANNEXE 1).

La question du Référent Club membre du CODIR sera traitée en septembre 2021.

L'acquisition de tenues portées par les membres du CODIR et identifiables comme telles est étudiée par la Commission Partenariat.

Le Président informe le CODIR que le Comité Départemental de Basketball AVEYRON LOZERE, à la recherche d'un local pour y fixer son siège, a proposé de louer des bureaux du Siège du DAF.

Une réflexion est en cours.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 0 heures 20.

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELM



Le Président,

Pierre BOURDET



ANNEXE 1

a. LABEL JEUNES avec un AVIS FAVORABLE : LABEL 2021/24

- i. RODEZ : Niveau ELITE
- ii. ESPOIR FOOT : Niveau EXCELLENCE
- iii. DRUELLE : Niveau ESPOIR
- iv. STADE VILLEFRANCHOIS : Niveau ESPOIR

b. CLUB MERITANT 2021 : Prix d'encouragement Crédit Agricole 2020/21

- v. SEBAZAC

c. ECOLES FEMININES DE FOOTBALL avec un AVIS FAVORABLE : LABEL 2021/24

- vi. RODEZ : Niveau ELITE
- vii. SOURCES DE L'AVEYRON : Niveau ESPOIR